

## L'hôpital de jour

Votre proche souffre d'une maladie chronique ? Les hôpitaux de jour accueillent des patients durant une demi-journée ou une journée pour des tests diagnostiques, des soins, de la réadaptation... Après leur prise en charge très complète, ils peuvent rentrer chez eux ! La plupart de ces structures sont dédiées aux personnes âgées malades et/ou en perte d'autonomie.

### Une hospitalisation sans nuitée !

Les hôpitaux de jour proposent une solution intermédiaire entre les soins hospitaliers et ambulatoires. Elle se révèle idéale si l'état de santé de votre proche requiert des soins ou examens exigeant la proximité d'un plateau technique d'hôpital, mais pas une hospitalisation de plusieurs jours. Votre proche rentre chez lui en fin de journée. Cette option lui permet de conserver le confort de son domicile pour la même efficacité et la même sécurité que l'hôpital en terme de soins. Les hôpitaux de jour sont généralement spécialisés dans une ou plusieurs problématiques de santé (pédiatrie, pédopsychiatrie, psychiatrie, gériatrie, psychogériatrie, oncologie, neurologie...). Certains se consacrent uniquement au diagnostic (hôpital de jour d'évaluation).

Ne confondez pas hôpital de jour et accueil de jour : ce dernier n'est pas une structure sanitaire mais médico-sociale.

### Les hôpitaux de jour gériatriques

Ils concernent des personnes âgées souffrant de maladies chroniques et/ou en perte d'autonomie. Ils peuvent vous être utiles lorsque l'hospitalisation ou l'entrée en établissement de votre proche n'est pas envisagée, mais que son maintien à domicile n'est pas possible à temps complet. Le contexte peut être :

- L'annonce du diagnostic, le début d'une maladie : vous manquez d'information, vous n'êtes pas préparé à la gestion de la maladie...
- Une situation de crise pour votre proche malade (aggravation de l'état général, apathie, agitation, fugues...) et/ou pour vous (épuisement, maladie...).

La plupart des hôpitaux de jour gériatriques assurent différentes missions :

- *L'évaluation* : Des tests permettent d'évaluer le degré d'autonomie de la personne âgée, son état nutritionnel, son fonctionnement moteur et mental... (Evaluation Gériatrique Standardisée)
- *Le diagnostic* : Il concerne les pathologies aiguës ou chroniques des personnes âgées et les troubles, souvent multiples et intriqués, liés au vieillissement (déficits cognitifs, troubles de la marche, incontinence...)

- *Les soins* : L'hôpital de jour prend en charge les traitements en injection, les transfusions, les pansements complexes... ils font l'objet d'un programme adapté au malade, de manière à préserver au maximum son autonomie.
- *La réadaptation* : Elle peut concerner :
  - Les fonctions motrices (marche, équilibre) et cognitives (optimisation des capacités, stimulation de la mémoire),
  - Les gestes quotidiens (amélioration de l'autonomie),
  - La vie sociale et affective.

Dans certains hôpitaux de jour, les patients se voient proposer des activités telles que l'art-thérapie, la musicothérapie, la gym douce, la relaxation...

L'équipe d'un hôpital de jour gériatrique comprend généralement un médecin gériatre, une secrétaire médicale, des infirmières et des aides-soignantes, mais aussi un psychologue, un ergothérapeute, un kinésithérapeute, un psychomotricien... L'ensemble de ces compétences permet une prise en charge à la fois globale et spécifique du grand âge.

### [Les avantages de l'hôpital de jour](#)

- Votre proche ne rompt pas avec son mode de vie habituel,
- Son maintien à domicile peut être prolongé et son entrée en institution, mieux préparée,
- Vous pouvez être mieux informé sur la maladie de votre proche, obtenir de l'aide et des conseils,
- En vous séparant temporairement d'avec le malade, vous bénéficiez d'un peu de « répit ».

### [Comment y accéder ?](#)

L'admission en hôpital de jour requiert une prescription de votre médecin traitant ou hospitalier précisant la nature, la fréquence des séances et la durée de la prise en charge. Il vous est également possible de consulter directement le médecin responsable de la structure.

*Emmanuelle Manck, rédactrice*